

TABLETTES MÉDICALES

MOBILES

Revue bi-mensuelle des actualités médicales
Dictionnaire encyclopédique
Fondé en 1899 par le Dr COURTAULT

Dr CASATI DE MONTGOLFIER
(de Châtel-Guyon)

ENFANTS PRÉMATURÉS

Leur puériculture
par des couveuses publiques

ACCOUCHEMENT GÉMELLAIRE

Intoxication intestinale grave
post partum

LA LÈPRE EN TURQUIE

Le village lépreux du cimetière de Scutari
(Turquie d'Asie)

Extrait des *Tablettes Médicales Mobiles*
16 AOUT 1912, 16 FÉVRIER ET 1^{er} MARS 1913

CLERMONT (OISE)
Imprimerie DAIN et THIRON

1913

ENFANTS PRÉMATURÉS

Leur puériculture
par des couveuses publiques

PAR

Le Dr CASATI DE MONTGOLFIER
(de Châtel-Guyon)

Ne serait-ce pas faillir à mon devoir médical et à mon devoir de Français, que de ne pas lutter encore avec vous pour le *petit monde rose*, dont la prospérité fit toujours les grands peuples ? Et n'est-ce pas l'heure, ou jamais, de crier encore et toujours « casse-cou ! » aux cerveaux cruellement étroits de ceux qui sont les pouvoirs publics, émus quand par hasard la fièvre aphteuse décime quelques troupeaux, mais totalement indifférents quand leur incurie tue des centaines d'enfants... tous les jours ?

S'est-on bien rendu compte du total de vies humaines qui seraient sauvées chaque jour, en France, si les populations avaient partout à leur disposition des couveuses ? Il est effrayant de constater que la plupart de nos communes en sont encore dépourvues et qu'on y laisse *claquer de froid*

141
GR307

tant d'enfants, alors qu'il est si simple de leur laisser la vie et d'en faire, 9 fois sur 10, de beaux sujets.

* * *

Cruel paradoxe ! Voici que le nombre des avions l'emporte sur celui des couveuses ; les millions affluent pour ceux-là ; pas un sou pour celles-ci : démence inouïe qui veut des oiseaux et qui casse les œufs... Et la graine de France disparaît dans le remous.

* * *

Pauvres gosses, pauvres *minuscules* ! Les voici qui ont froid, et leurs petits cris d'oiselets tombés du nid deviennent à peine perceptibles ; ils grelottent : leur peau si fine devient blafarde, puis bleuâtre, et ils meurent. Tel est, neuf fois sur dix, en dépit des soins si affectueux prodigués par les parents affolés, le drame douloureux qui suit les naissances prématurées. Tel est, neuf fois sur dix, le drame que l'on pourrait éviter, drame dont il serait si facile de faire un joyeux Noël... si les pouvoirs publics faisaient leur devoir, et s'ils avaient fait déposer, depuis que je le réclame, une couveuse d'enfants à la disposition du public, dans chaque chef-lieu de canton et dans toute commune importante.

Les pouvoirs publics ! Ah ! ils ont bien autre chose à faire, depuis que la malfaisante politique prolifère en tous sens ses tentacules empoisonnées ! Et les politi-

ciens — qui se disent humanitaires — ont assez à faire de s'occuper des nuances dont ils composeront la teinte électorale à la mode, pour prendre le temps de penser aux petits Français. Ils auront plein la bouche de grandes phrases sur la dépopulation de notre pays, qui se résorbe, mais ils laissent mourir d'inanition les petits citoyens nés prématurément. Là encore, hélas ! plus que partout ailleurs, se confirme le vieil adage : *De minimis* (disons : *parvulis*) *non curat prætor*.

*
* *

Pas partout, cependant, soyons juste ! Il y a neuf ans, j'exposai au Conseil général d'Eure-et-Loir la nécessité impérieuse de faire installer une couveuse d'enfants dans chaque chef-lieu de canton. Séance tenante, et sans aucune de ces discussions fastidieuses où chacun dit sa phrase pour ne rien dire, ainsi qu'il arrive dans bien des assemblées d'élus, le Conseil vota à l'unanimité l'adoption de cette mesure, qu'il déclara d'extrême urgence. Quelques milliers de francs furent prélevés sur les fonds du pari mutuel, et deux mois après, ce qui est un record de rapidité pour une assemblée officielle, chaque chef-lieu de canton avait à la disposition du public, soit à la mairie, soit à l'hôpital cantonal, une couveuse simple, hygiénique, très pratique et bon marché pourtant, pouvant être confiée aux mamans les plus inexpérimentées. *Résultat* : c'est par centaines que l'on

peut compter à présent les beaux enfants d'Eure-et-Loir qui doivent leur vie à cette sage mesure.

* * *

A ceux qui doutent, je montre ma fillette, belle enfant de 6 ans, qui née deux mois trop tôt (c'était l'époque où tout le monde rêvait au 120 à l'heure !), pesait trois livres. Elle inaugura la couveuse de la localité où je me trouvais alors, y dormit béatement six semaines, et aujourd'hui elle a l'avantage sur nombre d'enfants plus âgés qu'elle, tout aussi bien soignés et nés dans de meilleures conditions. Depuis mon retour dans ma belle Auvergne, j'eus plusieurs fois l'occasion de constater des cas où l'emploi d'une couveuse aurait sauvé des bébés ne demandant qu'un peu de chaleur pour vivre, et aussi, hélas ! la douleur de déplorer leur mort, *mort bête*, parce qu'elle était évitable..... *mort faute de couveuse*.

Je me procurai donc une couveuse identique à celles que j'avais fait adopter en Eure-et-Loir. Eh bien ! le croira-t-on ? Il a fallu que l'an passé un père affolé vint de Riom me supplier de la lui prêter ; n'ayant pas trouvé de couveuse à Riom, il s'était précipité à Clermont ; à Clermont même, il n'avait pu s'en procurer ! ! En commander une à Paris, il n'y fallait pas songer : la vie de son enfant n'était qu'une question d'heures !..... Il repartit pour Riom avec ma couveuse, plus heureux qu'un conquérant après la victoire, car il fallait vaincre

la mort elle-même ! Et les lettres qu'il m'écrivit ensuite pour me donner des nouvelles de son enfant, devenu superbe, sont plutôt les lettres d'une mère au sauveteur de son enfant. Cet enfant, arraché à la mort, en sauvera peut-être un autre, car ce soir même, un jeune père de famille, qui avait appris incidemment le cas dont je viens de vous entretenir, est venu me demander, lui aussi, la couveuse. Son enfant doit y reposer déjà, à l'heure où j'écris ces lignes ; puisse-t-il être sauvé, lui aussi, et devenir un bon petit Français ! ce sera là ma récompense.



Mais pourquoi faut-il, hélas ! que les familles soient ainsi torturées, dans ces moments tragiques, par la crainte de perdre leurs nouveau-nés prématurés, et combien de ces pauvres petits sont morts déjà dans notre seul département, faute de couveuse !...

Allons ! Messieurs des pouvoirs publics, au lieu de discuter, comme vous le fîtes dernièrement, si nos ordonnances pour les indigents de l'Assistance médicale doivent être rédigées à l'encre ou au crayon, pensez donc aux tout-petits, pensez aux « minuscules », dont plusieurs seront peut-être un jour de « Grands hommes » avec une majuscule. Soyez bons et charitables ; cela vaut encore mieux, croyez-m'en, que d'être humanitaires, et offrez *tout de suite*, comme cadeau de fêtes enfantines, à ces

petits compatriotes qui veulent vivre, comme vous, en douce France, offrez-leur la vie : c'est-à-dire la douce chaleur de bonnes couveuses.

Des couveuses, s'il vous plaît, dans tous les centres importants de nos départements ! Songez que chaque jour de retard représente une hécatombe de petits Français, n'attendez pas l'an prochain pour cesser d'être criminels. Ce sera votre cadeau et il coûte *cent francs*. Qu'est-ce que cent francs pour une commune de deux mille habitants ? Et si les politiciens s'en mêlent, dites-leur, pour les faire taire, qu'on créera, s'il faut leur être agréable, des postes d'inspecteurs et de sous-inspecteurs généraux des couveuses, mais hâtez-vous, faites vite, car le temps presse !

Et que cette année-ci, nous puissions fêter joyeusement Noël *sans massacre des Innocents* !

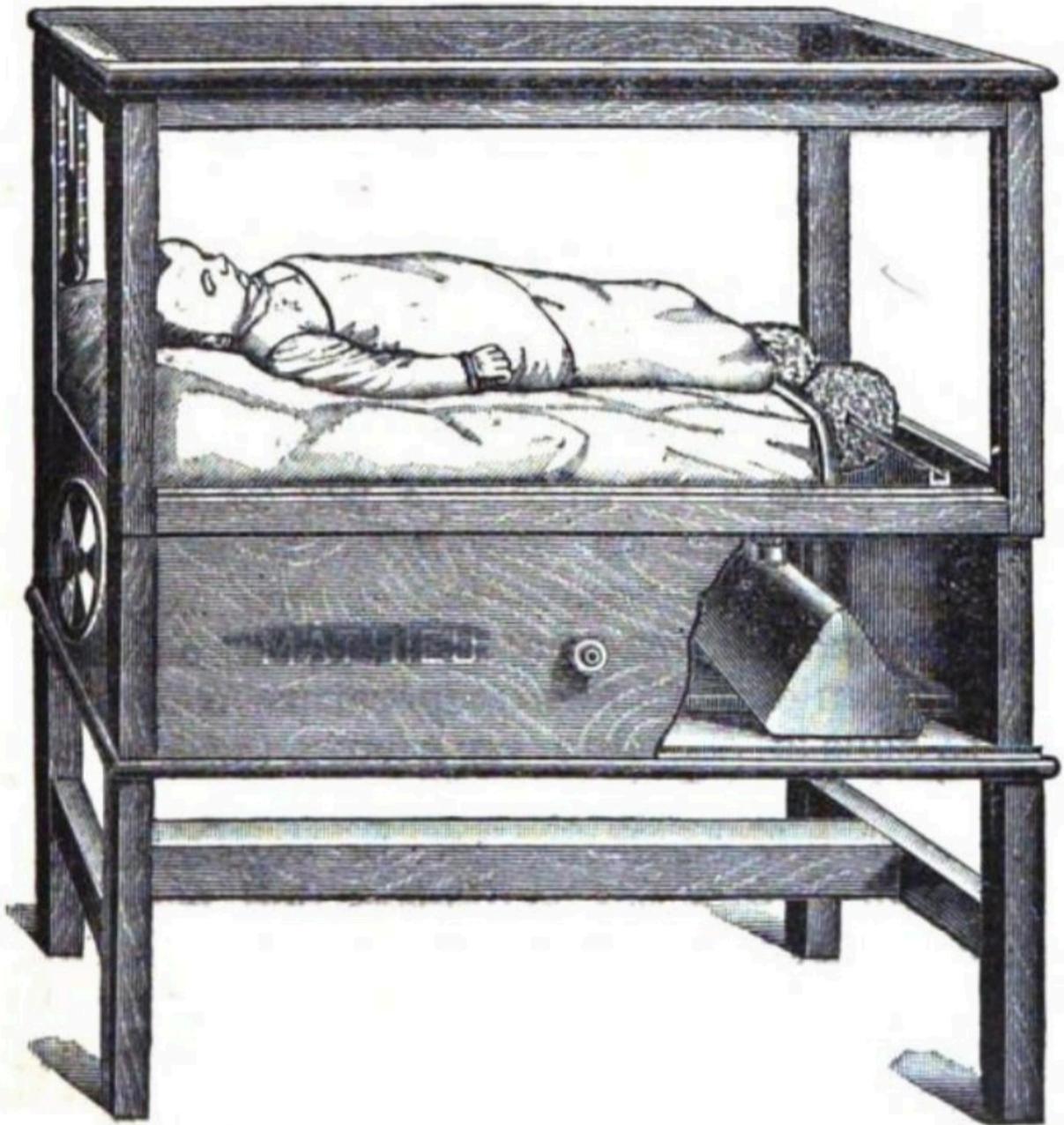
* * *

Il existe dans le commerce de nombreux modèles de couveuses très simples, hygiéniques et bon marché, pouvant être confiées aux mains les plus inexpérimentées.

Voici, à titre d'indication, le modèle que nous avons adopté, et dont la maison Mathieu a bien voulu nous prêter le cliché.

*Incubation artificielle, couveuse de R. ~~Mé-~~
~~thieu~~, employée à la Clinique Tarnier, par
M. le Professeur Budin. (Voir la figure.)*

Cette couveuse est construite en bois de hêtre naturel sans peinture ni vernis. Elle est divisée en deux chambres par une cloi-



son horizontale incomplète, en verre. La chambre inférieure contient des bouillottes en grès que l'on remplit d'eau bouillante ; elle est fermée par une porte à coulisse et

aérée latéralement par un ventilateur qui s'ouvre plus ou moins, mais ne peut se fermer complètement.

La chambre supérieure est entièrement vitrée ; elle contient un thermomètre et s'ouvre par sa partie supérieure, au niveau de laquelle sont disposés un certain nombre de trous qui permettent l'issue de l'air.

Les deux chambres communiquent entre elles par un espace assez large en travers duquel se place une tige métallique supportant des éponges qui doivent être constamment imbibées d'eau.

L'enfant emmailloté est placé sur un petit matelas en balle d'avoine dans la chambre supérieure, les pieds tournés vers les éponges ; l'air entre par le ventilateur, s'échauffe sur les bouillottes, s'humidifie sur les éponges et s'échappe par les orifices ménagés près du couvercle ; il est donc constamment renouvelé, et en réglant convenablement son arrivée, on obtient très rapidement une température constante dans la chambre supérieure. Cette température est fixée pour chaque cas particulier par le médecin ou la sage-femme. L'eau chaude des bouillottes doit être renouvelée toutes les deux ou trois heures, soit complètement, soit partiellement ; il suffit généralement de changer deux bouillottes toutes les deux heures. (Prix 95 francs.)

* * *

Pour les municipalités, — il s'en trouve hélas ! — incapables de raisonner sentiments et humanité, et accessibles seulement à la question *rappor*t, raisonnons *galette et profit*.

Prenons par exemple une commune de 2.000 habitants. Elle achète une couveuse, soit, en chiffres ronds, une mise de fonds de 100 francs. L'expérience a démontré, et je l'ai constaté maintes fois, moi-même — qu'il se présente, au cours d'une année, 5 cas environ de naissances soit prématurées, soit à terme, mais dans des conditions défectueuses (nouveau-nés débiles ou ayant souffert), dans lesquelles l'emploi de la couveuse est tout indiqué.

Supposons que les 2 cinquièmes de la population soient indigents (proportion bien au-dessus de la réalité) ; il y aurait de ce fait 2 *prêts gratuits* de la couveuse. *Pour les 3 autres cas* (nouveau-nés dans des familles *pouvant payer*), voyons ce qui devrait être fait : On pourrait *louer* la couveuse à ces familles 0 fr. 50 par jour. La durée du séjour en couveuse étant, en moyenne, de 3 semaines, cela ferait une location de 0 fr. 50 \times 21 jours \times 10 fr. 50.

Ce qui fait, pour 3 familles 10 fr. 50 \times 3 = 31 fr. 50.

Admettons que les familles soient incapables de désinfecter soigneusement la couveuse après usage, et que la municipalité s'en charge ; ce sera compter largement que d'admettre de ce chef une dépense annuelle de 6 fr. 50 (l'eau de Javel ne coûte pas cher).

*

Nous avons donc : 31 fr. 50 — 6 fr. 50 = 25 francs. L'achat d'une couveuse de 100 francs rapporterait donc 25 francs par an, et la couveuse serait remboursée au bout de 4 ans. Existe-t-il beaucoup de placements aussi avantageux, surtout pour nos administrations publiques ?

